

# L'ÉCHO PORTAIS

JANVIER 2022

## L'édito du maire

Chères Portaises et chers Portais,

La période des fêtes se termine pour tous dans notre village.

Une fois de plus, Port-Sainte-Marie est au rendez-vous de ces fêtes avec de belles illuminations grâce à la collaboration des services techniques, de nos associations, de particuliers et de nos commerçants, qui ont décoré leurs vitrines.

Les animations portées par nos associations, dynamiques et créatives, ont été nombreuses : Téléthon, marché de Noël, quinzaine commerciale, dégustation chez nos commerçants, etc. Pensez-y : plus vos achats seront locaux, plus notre village et nos commerces se porteront bien.

2022 amènera des perspectives pleines d'espoir pour Port-Sainte-Marie, qui retrouve en ce moment une dynamique commerciale, immobilière et économique. Les projets, grands et petits, ne manqueront pas de rendre notre village et notre quotidien plus agréables.

Malgré cette crise sanitaire et les difficultés rencontrées pour se réunir, l'équipe municipale est au travail. Les réflexions s'engagent et le programme de travaux pour le mandat va commencer à se dessiner.

Il faut absolument garder le moral. Et j'espère du fond du cœur que vous avez passé de bons moments, pour ces fêtes de fin d'année.

À l'heure où vous lisez cet Echo Portais, je sais que la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux ne pourra avoir lieu, la situation sanitaire ne s'étant pas améliorée. Ainsi, mes collègues du conseil municipal, le personnel administratif et le personnel technique se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022. Soyez patients, prenez soin de vous et de l'ensemble de vos proches.

**Bonne année 2022**

M. Le Maire  
Jacky Larroy

*Les vœux du Maire sont disponibles sur notre site.*





## Chapitre social

### • Vivre Mieux Ensemble (VME)

L'association Vivre Mieux Ensemble gère le centre social de la commune de Port-Sainte-Marie. Pour rappel, chaque semaine, une douzaine de personnes proposent des animations au centre social. Ce sont, par exemple, un atelier couture, un café partagé ou des échanges sur la parentalité et les valeurs de la République. L'association assure un accompagnement aux démarches numériques et des permanences diverses. Elle propose des ateliers FLE (Français Langue étrangère) les mardis matin et vendredis après-midi, et des animations s'adressant spécifiquement aux retraités (danse orientale, poterie, yoga, vannerie papier...).

2021 fut pour nous une année charnière à plus d'un titre, en premier lieu avec le changement de directrice. Une nouvelle responsable secteur famille, Sandra de Almeida, a aussi rejoint l'équipe en octobre et a su rassembler des familles.

Enfin, l'année 2021 était à la fois celle du bilan du contrat de projet 2018-2021 et celle du renouvellement de l'agrément « centre social » (délivré par la CNAF, la Caisse nationale des Allocations familiales). Dans ce cadre, un diagnostic préparatoire a été réalisé par le cabinet F. Barran.

L'association Vivre Mieux Ensemble est ouverte du lundi au vendredi (horaires d'accueil tous publics : lundi, mardi, jeudi, 9 h-17 h ; vendredi, 13 h-17 h ; le mercredi est réservé aux jeunes de 3 à 25 ans).

#### Renseignements :

vmeaccueil@gmail.com ; Tél. : 05/53/48/22/60

• **L'Association Locale d'Aide à Domicile** (ADMR) de Port Ste-Marie s'est mobilisée pour traverser au mieux la crise du COVID. Grâce à un engagement exceptionnel, elle a permis à de nombreuses personnes d'affronter cette crise en leur évitant souvent une hospitalisation et en brisant leur isolement en dépit du confinement.

Son personnel a répondu présent malgré les risques encourus, et le manque de moyens de protection constatés en début de pandémie. Il est un maillon essentiel de notre système de santé. La législation l'a enfin reconnu en témoignant de manière concrète une reconnaissance bien légitime des salariés.

#### Pour rappel, les domaines parmi lesquels l'ADMR intervient sont :

Le service et les soins aux seniors

L'accompagnement du handicap

L'enfance et la parentalité

L'entretien de la maison et des entreprises

Tél. : 05/53/87/21/88

## Numérisation des actes d'état civil

Une conservation vivante des données. Pour les services des archives départementales ou communales, c'est un moyen de permettre un accès facilité aux registres paroissiaux et d'état civil.





# Assemblées Générales



## • AG « Soleil d'Automne » (13/11/2021)

Le club de nos aînés ruraux a présenté à son assemblée générale un bilan moral peu animé à cause du COVID, mais un bilan financier très sain.

Mme Denise LOUGNON (Présidente) a souhaité honorer Guy CASSAN (Vice-président) entré au club il y a 25 ans ayant en charge l'organisation des voyages et du travail sur la mémoire, Mme Françoise SEGUES (Secrétaire) s'occupant plus particulièrement de la gymnastique a également été distinguée.

Monsieur le Maire présent à cette assemblée générale a tenu à associer à cette reconnaissance la Présidente, dynamique et très engagée dans cette association.

La Municipalité a témoigné de sa collaboration en offrant un coffret de stylos personnalisés.

## • AG départementale de la pêche (12 juin 2021)

Président : Jean-Louis MOLINIÉ



## • AG de la Chasse (4 Juillet 2021)

Président : Jean-Louis BISETTO

### Acquisition du local de Chasse au Blazy.

La Société de Chasse Intercommunale PSM/Clermont-dessous/Bazens remercie chaleureusement les 3 communes impliquées dans cet investissement. Quelques travaux ont été effectués pour améliorer l'habitat notamment en matière d'isolation.

Changement d'éponyme la Société Intercommunal de chasse PSM/Clermont-dessous/Bazens) devient la Société de chasse du Blazy.

Pour information, dernièrement, nos chasseurs ont validé leur réciprocité avec la société de chasse de Galapian.

## • AG du Basket

Co-Présidents : Jennifer LATASTE - Olivier COLLIN



## • AG de la F.N.A.C.A. (25/11/2021)

Président : Alain MASQUER





## Maisons fleuries



Le concours des maisons fleuries a pour objectif de valoriser et récompenser les efforts des habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons, terrasses, fenêtres, cours, etc...

Ce concours contribue à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation du patrimoine bâti.

Nos lauréats quelque peu émus ont été chaudement félicités pour leur engagement lesquels se sont vu remettre des chèques cadeaux, des médailles accompagnées de petits sachets de graines mellifères.

## Jour... de fête

### • Décorations

Mise en place des décorations de Noël grâce à l'aimable participation de notre service technique.



### • Colis de Noël pour nos aînés

C'est une distribution exceptionnelle de colis gourmands que notre commune a reconduit cette année. L'actualité morose ne doit pas nous faire oublier que nos seniors souffrent de l'isolement. Pour eux, il est très difficile de ne plus avoir de liens sociaux.

Nous avons le devoir d'entretenir cet échange physique en prenant le temps d'échanger quelques minutes de joie, de bonheur et de fraternité en respectant les gestes barrières car ils sont fragiles.



### • Petite visite aux résidents de notre EHPAD

avec une distribution de paniers garnis.



# Chapitre Scolaire-Éducation

## • Rentrée Scolaire 2021/22

Une rentrée sereine au sein de nos différents établissements scolaires malgré les mesures sanitaires contraignantes mais nécessaires.

Au collège Delmas de Grammont, la rentrée scolaire s'est déroulée sur deux jours. Jeudi 02/09, les 92 élèves de 6e (dont 4 ULIS) ont inauguré ce moment important de l'entrée au collège. Les 4 classes furent séparées et suivirent leur professeur respectif pour une prise de contact et le rappel des conditions à respecter au sein de l'établissement.

Vendredi matin 03/09, les élèves plus âgés se présentèrent à l'entrée du collège. L'ambiance était déjà plus sereine, avec les retrouvailles, lors de la découverte des compositions des classes affichées dans la cour.

Pour information, un voyage de sortie scolaire est prévu, la décision est suspendue aux décisions sanitaires qui vont suivre.

## • Collège Delmas de Grammont

Même si la rentrée des classes au sein des groupes scolaires élémentaire et maternelle s'est effectuée avec un protocole sanitaire encore plus strict, l'ambiance est restée chaleureuse. Ambiance « bon-enfant » dans toutes nos écoles.



## • École élémentaire Théophile de Viau



## • Remise des diplômes à nos « ex-collégiens »



Le vendredi 12 novembre 2021 était l'occasion pour les anciens élèves 3<sup>ème</sup> du collège Delmas de Grammont de recevoir fièrement leur premier diplôme.

Désormais lycéens, ils ont été accueillis dans la salle des fêtes de Port Sainte Marie par les élus de leur commune et les professeurs principaux. À cette occasion, ils ont reçu leur diplôme obtenu à la fin de l'année scolaire précédente. Les élèves semblaient très heureux de se retrouver et de se rappeler les années passées au collège.

Cette cérémonie présidée par Monsieur VALIERE, Principal, a été l'occasion de féliciter officiellement les élèves pour leur réussite mais

également les autres acteurs de celle-ci à savoir les équipes enseignantes et les familles.

La cérémonie ne s'est pas terminée comme les années passées par un moment festif, mais les sourires sur les visages en disaient long sur la joie des élèves malgré les masques.

• Nous en profitons pour souhaiter la **bienvenue à Émilie REGOURD, notre nouvelle ATSEM** (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

## • Pot de départ de Maria Pires de Almeida

Maria, nous vous souhaitons le meilleur pour l'avenir, en espérant que ce nouveau départ vous permettent de continuer de vous épanouir dans votre famille et de concrétiser tous vos projets. Ces 30 ans passés au service de nos enfants resteront dans notre mémoire. Vos collègues, vos amis et les élus vous disent merci.



## Chapitre commémoratif

### • Cérémonie du 20 novembre 2021 Double hommage rendu à la majore Mélanie LEMÉE :

Une stèle a été posée sur le lieu même où la gendarme Mélanie LEMÉE a été fauchée mortellement un soir du mois de Juillet 2020. Des moments d'émotion et de recueillement ineffables en présence des parents de Mélanie.



Nombre d'élus, d'autorités, de collègues, d'amis et d'anonymes ont assisté à cette cérémonie.

Sur les lieux de cet effroyable drame plusieurs gerbes ont été déposées par les autorités locales, départementales et régionales. Les parents de Mélanie, accompagnés du Maire, ont dévoilé la plaque de notre gymnase qui porte désormais le nom de leur fille.

Au mois de juillet dernier, la caserne Valence (Agen) a été baptisée Caserne Majore Mélanie LEMÉE.

Mélanie, nous ne t'oublierons pas, ton sourire restera gravé dans nos mémoires.

### • Commémoration du 11 novembre 1918

Pour mémoire, c'est en effet le 11 novembre 1918 que Clémenceau lit les conditions d'armistice ; Pierre MARRAUD, enfant de Port Sainte-Marie fut à l'initiative de la loi du 24 octobre 1922 scellant le devoir de mémoire envers les soldats morts lors de la Grande Guerre.

Ayons également une pensée pour l'hommage spécifique rendu à Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération qui s'est éteint à l'âge de 101 ans.

C'est avec beaucoup d'émotion et de bonheur que nous avons pu assurer cette cérémonie à laquelle de nombreuses personnes ont pu assister.

Une classe de l'école primaire Théophile de Viau a réchauffé nos cœurs en entonnant la Marseillaise soutenue dans son refrain par tous les élus présents.



### • Visite du Colonel TOURNÉ (1er juillet 2021)

Une visite amicale de notre caserne des Sapeurs-Pompiers en présence de l'ensemble des effectifs placés sous le commandement du Lieutenant Gérard PLANES et de l'ancien Chef de centre Jean CUEVAS.



## Chapitre sécurité

### • Zones de stationnement à durée limitée

Pour faciliter aux automobilistes la possibilité de stationner leur véhicule à proximité des commerces du centre-ville, la municipalité a mis en place plusieurs zones de stationnement à durée limitée.

Ces zones se situent rue Pasteur, devant la pharmacie et la boulangerie (5 places), ainsi que devant le bureau de tabac (6 places).

Le stationnement y est limité à 15 minutes de 8 heures à 18 heures. En dehors de cette plage horaire, le stationnement y est libre de durée.

En cas de non-respect de cette mesure, vous encourez une contravention pour non-respect du stationnement gratuit réglementé à durée limitée.

La municipalité effectue d'ores et déjà une campagne de prévention et de rappel qui durera jusqu'à mi-janvier.



### • Le radar pédagogique : la prévention avant tout

Si vous circulez en ce moment avenue du 11 Novembre, vous ne manquerez pas de remarquer la présence d'un radar pédagogique.

Le radar pédagogique a un but préventif, il s'agit de faire prendre conscience aux conducteurs de la nécessité de respecter les limites. Et une vitesse moins importante, c'est aussi moins de consommation énergétique, moins de bruit.

## Chapitre aménagement

### • Maury et Ponchut

Le 5 juillet 2021, à l'initiative de la Commission économique, de son vice-président Jacques LARROY en charge des 4 zones économiques de la CCC (Port Ste-Marie, Aiguillon, Damazan, Prayssas) et du président de la CCCCP, Michel MASSET, un petit déjeuner a été organisé sur la zone artisanale de Maury qui rassemblait l'ensemble des 28 entreprises installées sur nos deux zones de Port Ste-Marie « Maury et Ponchut ».



# Chapitre Environnement - Énergie

## • Opération façade

Pour le ravalement de votre façade ancienne, vous pouvez bénéficier d'une aide financière ainsi que des conseils architecturaux et techniques gratuits.

Le versement de la subvention se fera après une visite de conformité et sur présentation des factures originales acquittées.

Nous rappelons que cette opération façade est reconduite, et à ce titre il serait bon que les personnes intéressées se fassent connaître.

## • Permanence d'un architecte-conseil

du CAUE tous les 2ème vendredi du mois

Matin : Aiguillon    Après-midi : PRAYSSAS

Accessible à tous les administrés pour des primo conseils de rénovation. Rendez-vous à prendre auprès du service urbanisme de la 4CP.

## • Assise du TEPOS à Millau (30/09/2021)

Les 29, 30 septembre et 1er octobre 2021, le Parc naturel régional des Grands Causses a organisé sur son territoire la 11<sup>e</sup> «Rencontres nationales énergie et territoires ruraux : vers des Territoires à énergie Positive» (TEPOS).

Une délégation de la Communauté de communes représentée par le Vice-Président Jacques LARROY accompagné de Jacques DUMAIS (Responsable TEPOS communautaire) et d'Adeline CHARRÉ (Chargée de mission Transition Énergétique), ont pu apprécier sur place l'intérêt de cette rencontre. Ce programme intégrait des conférences, débats, retours d'expériences, ateliers et visites de sites, dont l'objectif est d'ouvrir les perspectives sur les opportunités associées à une action territoriale sur l'énergie, de créer des liens entre les participants et de participer à leur montée en compétences.

## • Réseau de chaleur

Les avantages du réseau de chaleur n'étant plus à démontrer comme sa simplicité d'utilisation, sa maîtrise des coûts énergétiques, ses rejets atmosphériques fortement diminués..., le Conseil municipal a validé un accord de principe afin d'apprécier au mieux son implantation respectant la préservation de l'environnement sur les plans esthétique, visuel et sonore.

# Chapitre Économique

## • Petites Villes de demain

S'inscrivant dans la droite ligne du plan de relance, le programme « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Au travers de Petites villes de demain, l'État et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires. Pour y faire face, l'État a engagé un Plan de relance conséquent, dont une partie importante des crédits est territorialisée.

À ce titre, notre commune a été retenue et pourra bénéficier des crédits de la relance pour le financement de nos projets qui contribueront aux trois priorités du Plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Pour information, ce programme ambitieux porte sur + 1600 communes et sur un budget alloué de 3 millions d'€.

Les maires de Port Sainte-Marie, Aiguillon, Damazan et Prayssas ont ratifié la tenue de ce programme en présence de M. Morgan TANGUY Secrétaire général de la Préfecture de Lot et Garonne.







## Chapitre Économique

### • CRTE (Contrat de relance et de transition écologique)

Suite à une Convention passée entre notre commune et la Communauté du Confluent et des Coteaux de Prayssas qui a la compétence économique, notre zone pourra être réaménagée et permettre, nous l'espérons, notamment que la friche Intermarché retrouvera une nouvelle jeunesse.



## Chapitre Santé-Sanitaire

### • Dimanche 18 juillet 2021

Sous l'égide de l'Agence régionale de santé et des Sapeur-pompiers, nos équipes techniques ont préparé la Salle St Clair en vue de la seconde injection du vaccin contre la Covid 19.

### • Don du sang 05 juillet 2021

Les Portais se mobilisent lors des collectes du don du sang. Roselyne MAZAT Présidente de l'amicale est satisfaite de la fréquentation des donneurs. Les prochaines dates vous seront communiquées sur notre site.



### • Signature de la Convention PSM-IMPro de Vérone

Signature de la convention de partenariat entre la commune de Port-Sainte-Marie et l'institut médico-professionnel de Vérone.

L'IM Pro était représentée par sa directrice, Séverine BAILLET. Cette dernière était accompagnée de l'équipe d'encadrants, et de jeunes en formation à l'IM Pro. La signature de cette convention vient concrétiser les chantiers-écoles menés par l'IM Pro sur la commune (cimetière, lavoir, espaces verts, etc.). Ces chantiers permettent à l'IM Pro de rapprocher des jeunes de 14 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle, du monde du travail. Ils suivent également une formation professionnelle en parallèle. Ces prestations étant gratuites, la commune peut proposer une contrepartie en forme de don associatif.

## Chapitre Culture

### • Femmes citoyennes

Cette exposition qui s'est déroulée jusqu'au 12 décembre 2021 avait pour ambition de mettre en lumière les femmes d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que le rôle qu'elles ont pu jouer dans la construction de notre société.

Nous les côtoyons chaque jour sans pour autant avoir conscience de l'ampleur de leurs actions. Il existe autant de forme d'être citoyennes que de femmes.

L'exposition est une façon de rendre hommage à leur engagement (parfois au péril de leur vie), et à leurs manières multiples-quotidiennes, ordinaire ou activiste de faire évoluer les consciences.





# Chapitre Travaux

La dévitalisation de notre centre-bourg a pris des formes marquantes au cours des dernières années. Dès la prise en charge de notre commune, nous avons pris conscience de ce phénomène lourd de conséquences tant sur le plan social (déliquescence des relations humaines...), économique (commerces et services qui disparaissent), que sur le plan écologique (paupérisation de l'habitat, arbres et végétaux vieillissants...).

## **Nous nous devons de faire battre le cœur de notre village.**

Nos acquisitions immobilières effectuées dans les rues Pasteur, des religieuses et du Dr Chanteloube, nous permettra une recombinaison foncière à travers diverses opérations d'aménagements :

- Places de stationnements paysagés
- Installation de mobiliers urbains (bancs, poubelles...)
- Aération des cœurs d'îlots
- Éclairage public innovant et moins énergivore...

**Pour être plus concret :** Notre projet de revalorisation du cœur de bourg passe par une transformation de ces lieux et la création, puis l'aménagement d'un parc autour des ruines du couvent des Jacobins à cristalliser puis à rénover. Ce projet a nécessité l'acquisition préalable de plusieurs maisons et doit transformer le quartier afin de permettre d'envisager une première stratégie pour le stationnement dans cette partie étroite du village mais également de commencer à traiter le déplacement piétonnier sur ce secteur. Ce programme entre dans le vaste chantier de rénovation du cœur de ville que nous souhaitons mettre en œuvre et qui doit être suivi d'un plan de stratégie urbaine avec une révision de la ville et des aménagements rue des religieuses, place du temple, rue Pasteur et en final, les trois places.



## • Renfort et aménagement de la Digue Monplaisir

Les inondations du début d'année associées à quelques rongeurs « mal-attentionnés » (Blaireaux, ragondins...) ont passablement endommagé nos digues.

Les travaux ont été financés par la CCCCPC dans le cadre de GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).





## • Travaux de fouille de l'espace des Jacobins (du 26 au 29 juillet 2021)

Une équipe de l'I.N.R.A.P. (Institut national des recherches archéologiques) s'est déplacée pour effectuer des recherches dans le quartier des jacobins en évaluant ainsi l'étendue des bâtiments existants et de la nécropole.

Marie-Christine Gineste était présente sur les lieux en tant que Responsable du diagnostic préventif.

Une sépulture a été découverte le matin du 27 juillet courant.



### • Un peu d'histoire :

*Avant la révolution, le terme « Jacobins » désignait l'ordre des Dominicains , qui avait établi le 6 août 1218 son premier couvent à Paris dans un hospice pour pèlerins nécessiteux situé rue Saint-Jacques. Les frères dominicains reçurent alors le surnom de jacobins , dérivé du prénom Jacques, Jacobus en latin.*

*En 1789, les Dominicains possédaient à Paris trois maisons : le couvent de la rue Saint-Jacques, celui de la rue Saint-Honoré qui deviendra en 1790 le siège du club des Jacobins, et la maison du faubourg Saint-Germain dont la chapelle est devenue l'église Saint-Thomas-d 'Aquin.*

## • Carpe Diem... du Pragmatisme et de l'engagement pour 2021

- Rajeunissement de la Salle St Clair
- Régénération de nos cours de tennis (peinture, nivellement des terres battues...).
- Remise des plaques d'adressage.
- Mise en place du site de la commune avec une nouvelle interface.
- Reprise des toitures (Agence immobilière, Crèche, ancienne école des garçons, Club-house du rugby, chéneaux de l'église Notre-Dame...).
- Lutte contre la prolifération des pigeons.
- Reprise des volets de la Mairie (Réfection, peinture...).
- Plantations d'arbres et de végétaux.
- Installation de mobiliers urbains...





## Chapitre Travaux

### • De la 'sueur' et de la détermination pour 2022

- Début janvier, le chantier commence pour l'extension de notre école maternelle.
- Remplacement des menuiseries dans le sas d'entrée de notre mairie.
- Mise en place des poubelles enterrées.
- Poursuite des acquisitions foncières.
- Finalisation du programme de rénovation des toitures des bâtiments publics (couverture mairie...).
- Réhabilitation du porche de la mairie et suppression de sa voie de circulation.
- Mise aux normes du petit théâtre.
- Mise en place de divers mobiliers urbains.
- À partir du mois de février mise en place de la vidéo-protection (9 caméras)
- Renouvellement de la signalétique de proximité (Commerces...).
- Travaux d'embellissement de notre commune (Fleurissement, plantations d'arbres/feuillus sur les secteurs Romas, Capucins, Pasteur et futures places aménagées).
- Démolitions d'îlots et structures immobilières rues Pasteur, Dr Chanteloube et religieuses.
- Aménagement d'une voie de délestage sur la D813 (accès ZAE).
- Réhabilitation du quai de Garonne (CCCCP).
- Candidature pour Terra Aventura 2022. Une véritable chasse au trésor insolite dont sa conception nous vient du Limousin.
- Éclairage public, passage au led présentant un excellent rendement lumineux, économique avec une durée de vie plus conséquente. Système moins énergivore.



## Chapitre Animation

### • Ronde de l' U.S.E.P.

La ronde à vélo a fait étape à Port Sainte-Marie le vendredi 25 juin 2021. Plus de 120 élèves répartis sur 6 groupes scolaires du département se sont élancés de Nérac .

### • Feu d'artifice du 14 juillet

Cette année encore nous avons pu assister à ce spectacle qui fort heureusement a pu être reconduit.



### • Le Show du Garonna (10-11 septembre 2021)



# Chapitre Elections

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées ».

Art.112 de la loi 'engagement et proximité' du 27/12/2019 : un électeur peut désormais donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Mais le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour l'élection présidentielle (10 et 24 avril 2022) et les législatives (17 et 19 juin 2022), un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France (et une autre hors de France pour un français de l'étranger).

## **Date limite d'inscriptions :**

- Présidentielles : 04 mars 2022
- Législatives : 06 mars 2022

# Pêlé Mêlé

## • **Recrutement contractuel du Conseiller numérique (M.Christophe CONUS)**

Bien avant la crise sanitaire, nous ne pouvions que constater la disparation de services publics de proximité sur nos territoires (Poste, sous-préfecture, dématérialisation des démarches, etc.). Cette pandémie n'a pu que mettre en lumière l'extrême nécessité de recréer du lien entre citoyens et institutions, et que rien ne pourra jamais remplacer l'échange physique entre deux personnes. Dans cet état d'esprit, l'État a souhaité mettre en place deux dispositifs complémentaires, le conseiller numérique, et la maison France Services.

À propos du conseiller numérique, ce dernier a vocation d'aide à l'ensemble de la population de Port-Sainte-Marie, tant aux associations qu'aux administrés. Son rôle est de faciliter l'appropriation des outils numériques par toutes et tous. Par exemple, il pourra animer des sessions de formation sur la prise en main d'un logiciel de traitement de texte, ou l'utilisation d'un smartphone. Positionné au Centre Social, vous pourrez donc venir à sa rencontre, et échanger avec lui du lundi au vendredi. Nous vous communiquerons prochainement ses coordonnées.

Autre solution qui sera effective dans le premier trimestre 2022, c'est l'installation d'une maison France Services à la mairie. Une agent de la communauté de communes, spécialement formée, assurera une permanence huit heures par semaine (les jours et heures restent à déterminer). Elle pourra vous assister pour l'ensemble de vos démarches administratives (MSA, CAF, impôt, etc.). Vous aurez également à votre disposition un ordinateur couplé à une imprimante dans le cadre de ce service.

Ces dispositifs ont vocation à rapprocher l'administration du citoyen, et réjouissons-nous que cela soit mis en œuvre dans notre commune. **Pour information, le coût financier du conseiller numérique est totalement pris en charge par l'Etat.**

## • **Mise à jour du DCIRM**

### **(Document d'information communale sur les risques majeurs (PCS...))**

Ce document a été réactualisé dans son ensemble par Élisabeth ARCAS (2e adjoint) dans le but d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance du risque.

Nous vous encourageons à consulter ce document sur notre site.

## **Les crues de la Garonne**

Sirènes, code d'alerte lorsque l'eau atteint 7 mètres à l'échelle d'Agen (+1,50 m à Port Sainte-Marie) :

- 7 mètres -----> 1 coup de 1 minute
- 8 mètres -----> 2 coups de 1 mn espacés de 15 s
- 9 mètres -----> 3 coups de 1 mn espacés de 15 s
- 25 cm -----> 1 coup long de 2 mn



# Si Port Sainte-Marie m'était contée...

## • Les moines soldats à Port Sainte -marie (*Annie-Cassan*)



Des deux monuments remarquables de PSM, superbement restaurés, celui que les Portais nomment le Temple, est un magnifique témoignage de la présence des Templiers dans le Port du Moyen-Âge (depuis 1203).

Issu d'une poignée de chevaliers protecteurs du St Sépulcre depuis la prise de Jérusalem(1099), l'Ordre du Temple, fondé en 1118 se donne pour mission de protéger les pèlerins chrétiens sur la route de la Terre Sainte. Le palais du roi de Jérusalem Baudouin II, édifié sur les ruines du temple de Salomon les abritera... d'où leur nom de Templiers.

Lors des Croisades, l'abnégation de ces valeureux moines soldats fit des Templiers des soldats d'élite.

Devant leur dévouement extrême à la chrétienté, le pape leur accorda sa protection, exempts de la dîme, ils peuvent, entre autres impôts, la prélever sur leurs terres...(à condition de l'utiliser pour ériger des églises).

L'Ordre du Temple connaît, dès ses débuts, une forte expansion due aux vocations qu'il suscite, et aux nombreuses donations qui lui sont accordées. Auréolés de leur reconquête de la Terre Sainte, craints et admirés à la fois, les Templiers héritent de biens immenses, constitués de legs petits ou grands, en échange du salut de l'âme des donateurs (rentes, moulin, terrain, troupeau, droits de péage, fermes avec familles de paysans...).

« C'est ainsi que Pierre de Pélaport donne pour la fondation de la Maison du Port le service annuel de 5 sols arnaudin (monnaie gasconne), 3 conques de froment et 4 d'avoine, offre plusieurs terres aux environs de Nérac... »

L'église fut construite par les Compagnons bâtisseurs que les Templiers rétribuaient (1274). Les n° 33 et 27, rue Chanteloube seraient les vestiges de la maison templière du XIIIème siècle (celle du commandeur et des frères)..un autre bâtiment accolé à l'église fut lui, démoli lors du passage de la voie ferrée en 1860, côté sud.

L'activité et la richesse croissantes (dons de terre à Romas, Mazeres ,St Laurent, Paravis) débouchèrent sur des conflits, d'une part avec les religieuses du prieuré du Paravis, d'autre part, avec le prieur de Notre-Dame du Port... disputes au sujet de la perception de la dîme et de l'établissement d'un cimetière adjoint au Temple... les arbitrages des autorités respectives décidèrent que la dîme serait partagée entre le Paravis et le Temple... que l'Église cèderait le terrain adjacent au Temple pour y établir son cimetière (place actuelle côté nord). Mais la discorde récurrente entraîna l'échange de biens entre les sœurs du Paravis et les Templiers, qui abandonnèrent le Port en 1298.

Moines-soldats (vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance), les Templiers se répartissent en trois groupes : les chevaliers, les frères servants (ou sergents) et les chapelains. Tous sont reconnaissables à la croix rouge cousue sur leur manteau. Celui des chevaliers est blanc, celui des frères servants, noir ou brun.

Dans leurs forteresses d'Orient, ils partagent leur vie entre la prière et la guerre. Au sein des commanderies maillant tout l'Occident, ils fructifient leurs domaines agricoles, et leurs activités commerciales pour financer les campagnes d'Orient, y approvisionner leurs frères en chevaux, armes, céréales, viande séchée, etc.

Leur richesse dépasse parfois celle de certains rois d'Occident. L'ordre du Temple est puissant, donc jaloué.

Le vendredi 13 octobre 1307 le roi de France Philippe le Bel, jaloux de leur puissance, avec l'assentiment du pape Clément V, ordonne l'arrestation dès le matin, de tous les Templiers de France (des milliers dans le royaume), c'est la plus extraordinaire « OPÉRATION DE POLICE » de tous les temps.



Dès l'aube, toutes les polices et gens d'armes de France ont investi près de trois mille demeures sur l'ensemble du territoire, pour en arrêter tous les occupants. En fin de journée, l'opération est terminée ; il est encore impossible de connaître le nombre exact de ces arrestations. Elles continueront plus tard, dans toute l'Europe, jusqu'à la fin de l'année. C'est bien ce vendredi 13 qui sera à l'origine d'une croyance populaire, de bon ou de mauvais présage, qui persiste encore aujourd'hui, 700 ans après. Abandonnés par l'Église, brisés par sept ans de cachot et de tortures, les Templiers confessent tous les crimes qu'on veut bien leur prêter.

Le 19 mars 1314, du haut de son bûcher en flammes, Jacques de Molay, dernier Grand Maître de l'Ordre du Temple, jette l'anathème sur ses juges et bourreaux, Clément V et Philippe le Bel :

«Pape Clément ! Roi Philippe ! Avant un an, je vous cite à comparaître devant le tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste châtiment. Maudits ! Maudits ! Soyez tous maudits jusqu'à la treizième génération de vos races !»

Pourquoi la malédiction prêtée à Jacques de Molay a-t-elle connu une telle postérité ? Clément V meurt en avril 1314, puis Philippe le Bel le 29 novembre de la même année, et en moins de douze ans, les trois fils de Philippe le Bel, Louis X, Philippe V et Charles IV, mourront... ce qui met fin à la dynastie directe capétienne...troublant ???!

**« Il faut être ambitieux, mais il ne faut pas se tromper d'ambition »**

Jacques de Bourbon Busset

## La collecte d'ordures ménagères

• **« La propreté c'est nous, le civisme c'est vous ! »**



Tel est le slogan de la campagne de rappel menée par la commune de Port-Sainte-Marie concernant la collecte des ordures ménagères.

Pour rappel, celle-ci s'effectue au porte à porte.

Il vous est demandé de déposer vos sacs poubelles fermés sur le trottoir, la veille au soir de la collecte (à partir de 20 heures), sans gêner la circulation des piétons et ce, sur l'itinéraire de passage des camions de collecte.

**Renseignements des horaires et lieux de collecte sur le site de notre commune, ainsi que sur le site du SMICTOM.**

Respectez les conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri).

## Dernière minute

Nous commençons l'année sur « les chapeaux de roues » en commençant nos travaux de démolition dans la rue Pasteur.

Nous rappelons que nous avons dû faire face à des lenteurs administratives qui ont grevé nos démarches.





## Pense-bête

### Mairie :

Place Jean Barennes  
47130 Port-Sainte-Marie

### Horaires :

du Lundi au Jeudi : 8h30-12h00, 13h00-17h30  
Vendredi : 8h30-12h00, 13h00-16h30  
Fermée Samedi-Dimanche

Téléphone : 05 53 87 21 19

### Agence postale (locaux mairie) :

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00

### Déchèterie :

#### Horaires :

Lundi : 13h30-17h00  
Du mardi au samedi : 9h00-12h00, 13h30-17h00  
Dimanche : Fermée

Téléphone : 05 53 95 03 64

### Services de Secours :

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SOS Femme - Violences conjugales 3919

SOS Enfance en danger 119



Directeur de Publication : Jacques LARROY

Comité de Lecture : Jacques LARROY, Thierry BROUILLARD, Jean-Pierre GENTILLET, Lydie PAUL

Comité de Rédaction : Thierry BROUILLARD, Jean-Pierre GENTILLET, J.P. CROUZET, Stéphanie DELOGE

Crédits photos : Jacques LARROY, Jean-Pierre GENTILLET, Thierry BROUILLARD, SMAVOLT, Yves ORDUNA

Conception et Impression : Art Média - 47360 Prayssas